

Direction générale déléguée à la formation et à la vie universitaire (DGD FVU)

**Extrait des délibérations
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique
de l'Université Grenoble Alpes
Séance plénière du jeudi 13 décembre 2018**

D03_131218

L'an deux mil dix-huit, le treize décembre à quinze heures trente, la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière, dans l'amphithéâtre de la Maison Jean Kuntzmann après convocation légale, sous la présidence de Nicolas LESCA, Vice-président Formation.

Point à l'ordre du jour : Approbation des demandes de renouvellement, création et modification des formations non accréditées ainsi que des règlements des études et des modalités de contrôle des connaissances associés

Membres présents : Sylviane HENNEBICQ, Michèle ROMBAUT, Philippe SALTEL, Romain TINIÈRE, Jean-Gabriel VALAY, Delphine ALDEBERT-MORIN, Viviane CLAVIER, Patricia LADRET, Geneviève NOUYRIGAT, Séverine RUSET PENKETH, Virginie ZAMPA, Jacky CUVEX-COMBAZ, Pascale ROBERT, Cédric LAURENT, Grégory VIAL, Salomé BURGET, Hugo PRAT-CAPILLA, Jean-Luc REBOUD.

Membres représentés : Thierry MENISSIER (procuration à Patricia LADRET), Patrice MORAND (procuration à Sylviane HENNEBICQ), Dominique RIEU (procuration à Jacky CUVEX-COMBAZ), Pierre GILLOIS (procuration à Delphine ALDEBERT-MORIN), Pierre-André PICHON (procuration à Pascale ROBERT), Mireille JACOMINO (procuration à Séverine RUSET PENKETH), Victorine GIRARD (procuration à Hugo PRAT-CAPILLA), Valérie CHANAL (procuration à Jean-Luc REBOUD).

Membres absents ou excusés : tous les autres membres.

Rapporteur : M. Nicolas LESCA, Vice-Président en charge de la Formation.

Les demandes de renouvellement, création et modification des formations non accréditées ainsi que les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances associés sont soumis au vote ; le résultat est le suivant :

Membres en exercice	52
Membres présents	18
Membres représentés	8
Nombre de votants	26
Voix favorables	24
Voix défavorables	0
Abstentions	2
Voix non exprimées	0

Après en avoir délibéré, la commission de la formation et de la vie universitaire approuve à la majorité de ses membres présents et représentés, les demandes de renouvellement, création et modification des formations non accréditées ainsi que les règlements des études et les modalités de contrôle des connaissances associés.

Fait à St Martin d'Hères, le 20 décembre 2018

Pour le Président et par délégation
Le Vice-président en charge de la Formation

Nicolas LESCA



N. LESCA

Publié le : 28/01/2019

Transmis au Rectorat le : 28/01/2019

**ANNEXE DE L'EXTRAIT DES
DELIBERATIONS
N°D03_131218**

Offre de formation non accréditée

Renouvellements

UFR Médecine/Pharmacie :

Les DU/DIU de Médecine ne sont pas des créations mais des renouvellements saisis pour la 1ère fois sur la plateforme.

- DIU Chirurgie du pied et de la cheville
- DIU Exploration rééducation des troubles de l'équilibre
- DIU Nutrition clinique et métabolisme
- DIU Pathologies de l'appareil locomoteur liées à la pratique du sport
- DIU Traumatologie viscérale

Offre de formation non accréditée

Modification

IUT de Valence :

- DU Créateur d'activité

Les modifications portent essentiellement sur :

- les règles d'assiduité aux examens
- les règles en cas d'absence aux examens
- les tarifs FI et FC
- tableau MCC : modification de coefficients : réajustement de la pondération de certaines matières et UE suite au bilan de la formation 2017/18.